Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_16-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 7 MAI 2026 **N° 20260507_16**

OBJET • Désignation des représentants de CCA à Valcor

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 41
Pouvoirs • 07
Votants • 48

Par convocation en date du 30 avril 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 7 mai 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • ANDRO Guénaëlle, BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAUGANT Daniel, CARDUNER Didier, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, DUPUY Julie, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Nils, GUILLOU Valérie, HELIAS Sophie, JAMET Marie Thérèse, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRETON Kévin, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LE MOAL Karen, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, PATY Elena, LE BRETON Marie-Pierre, LOUSSOUARN Michel, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MARREC Gauthier, NAVINER Marylène, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LE BARON René (pouvoir à Daniel CAUGANT), MAREC Tiphaine (pouvoir à Quentin LE GAILLARD), LESCA Véronique (pouvoir à Didier CARDUNER), RANNOU Jacques (pouvoir à Karen LE MOAL), PRIGENT Gildas (pouvoir à C. ESVANT), MARSAULT Aude (pouvoir à M-T. JAMET), KERHERVE Julien (pouvoir à G. PAGNARD).

ABSENTS • Aucun

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Daniel CAUGANT

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_16-DE

Olivier BELLEC expose que VALorisation CORnouaille, syndicat mixte intercommunautaire de Cornouaille pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés, met en œuvre les orientations fixées par les collectivités adhérentes dans le cadre du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

VALCOR regroupe 7 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) :

- 69 communes pour le traitement des ordures ménagères ; 270 267 habitants DGF 2025.
- 25 communes pour l'exploitation de déchèteries et plateforme de broyage-compostage ; 122 474 habitants DGF 2025 ; 43 058 t de déchets traités en déchèteries ; 59 794 t de déchets ménagers valorisées (ordures ménagères, refus de tri, refus de compostage, incinérables de déchèteries).

VALCOR assure ainsi le traitement des ordures ménagères par incinération et tri mécano biologique pour les 7 EPCI adhérents. Il assure également l'exploitation des déchèteries sur le territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération et Quimperlé Communauté exclusivement. Les sept EPCI sont représentés au Comité Syndical. Les délégués sont au nombre de 1.4 délégué par groupe de 10 000 habitants DGF à l'année de leur élection. CCA dispose donc de 8 sièges au sein du Comité Syndical. Il est donc nécessaire d'y désigner 9 titulaires et 9 suppléants. Le suppléant n'est pas affecté à un titulaire et en cas d'absence d'un délégué, les suppléants sont appelés dans l'ordre de désignation jusqu'à obtention du quorum.

Le Comité Syndical désigne le Président, les Vice-Présidents et autant de commissions que nécessaire. Quatre à cinq Comités Syndicaux sont organisés dans l'année et autant de bureaux. Pour information, la contribution financière de CCA à VALCOR pour 2025 est de 2 241 608 € par an pour l'incinération des déchets et de 2 332 127 € par an pour la gestion des déchèteries.

Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 48 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

> **Désigne** les représentants de CCA suivant à VALCOR, 9 titulaires et 9 suppléants (non affectés à un titulaire mais les suppléants sont appelés par Valcor dans leur ordre de désignation par CCA jusqu'à obtention du quorum) :

9 titulaires	9 suppléants
- Catherine ESVANT	- Gildas PRIGENT
- Guy PAGNARD	- Claude GUILLOU
- René LE BARON	- Denis MAO
- Gauthier MARREC	- Marie-Thérèse JAMET
- Didier LE CORRE	- Marie-Pierre LE BRETON
- Gilbert LE BRIS	- Christine RAOUL
- Maryse DANJOU	- Kévin LE BRETON
- Didier CARDUNER	- Julien KERHERVÉ
- Thomas LE BON	- Valérie GUILLOU

> **Autorise** le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 11 mai 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 11/05/2026
Qualité : PRESIDENT CCA